

**ÉTABLISSEMENT**

Palais des Festivals et des
Congrès de Cannes (06)
CS 30051

06414 Cannes Cedex

AVIS DE MARCHÉ**SERVICES**

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur**1.1 Acheteur**

Nom officiel : Palais des Festivals et des Congrès de Cannes (06).
Forme juridique de l'acheteur: Entreprise publique, contrôlée par une collectivité locale
Activité du pouvoir adjudicateur: .

Section 2 - Procédure**2.1 Procédure**

Titre: Mise en place d'une protection sociale complémentaire pour les risques santé et prévoyance, au bénéfice des salariés de la SEMEC.
Description: Mise en place d'une protection sociale complémentaire pour les risques santé et prévoyance, au bénéfice des salariés de la SEMEC. Les prestations sont divisées en deux lots, traités par marchés séparés, à savoir : - lot n° 1 : assurance complémentaire santé, - lot n° 2 : assurance complémentaire prévoyance.
Identifiant interne: 25/17.
Type de Procédure: Ouverte.
Procédure accélérée: NON.
Principales caractéristiques de la procédure: Appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-1, R. 2124-2-1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: services.
Nomenclature principale (cpv): 66512000.

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale: Palais des Festivals et des Congrès.
Ville: Cannes.
Code postal: 06400.
Code NUTS: FRL03.
Pays: FRANCE.

2.1.3 Valeur**2.1.4 Informations générales**

Informations complémentaires du marché: La prestation est réservée à une profession déterminée ; références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : le marché est réservé aux entreprises d'assurances et personnes habilitées à présenter des opérations d'assurance en vertu des articles L. 310-1 et suivants, L. 500, L. 500-1, L. 511-1 et suivants du Code des assurances ou équivalent pour les candidats européens. Le marché est conclu pour une période de quatre ans fermes à compter du 1er janvier 2026. Le financement est assuré conjointement par l'employeur et par les salariés adhérents au contrat. La SEMEC prélèvera par voie de précompte mensuel à terme échu la cotisation due et versera au titulaire du marché les sommes précomptées. Concernant l'assurance complémentaire santé (lot n° 1), il est à noter que pour les salariés retraités de la SEMEC et pour les salariés cotisant à la sur-complémentaire, les cotisations seront payables mensuellement et seront appelées directement auprès de chaque adhérent concerné. Les cotisations seront calculées selon des taux applicables à une assiette. Les cotisations de l'assurance complémentaire prévoyance (lot n° 2) seront basées sur les montants des tranches 1, 2 et 3. Les taux de cotisation seront maintenus au cours des deux premières années.
Informations complémentaires de la procédure: Précisions sur les critères d'attribution de la rubrique 5.1.10 du présent avis : les offres seront notées sur 100 points. La valeur de chaque offre résulte de l'addition de l'ensemble des points obtenus au regard de chaque critère et sous-critère. Les sous-critères de choix des offres et leur pondération sont énoncés dans le règlement de la consultation.
Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés

Nombre maximum de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2.
Nombre maximum de lots pour lesquels des marchés peuvent être attribués à un soumissionnaire : 2.

2.1.6 Motifs d'exclusion

Informations complémentaires du marché: La prestation est réservée à une profession déterminée ; références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : le marché est réservé aux entreprises d'assurances et personnes habilitées à présenter des opérations d'assurance en vertu des articles L. 310-1 et suivants, L. 500, L. 500-1, L. 511-1 et

suivants du Code des assurances ou équivalent pour les candidats européens. Le marché est conclu pour une période de quatre ans fermes à compter du 1er janvier 2026. Le financement est assuré conjointement par l'employeur et par les salariés adhérents au contrat. La SEMEC prélèvera par voie de précompte mensuel à terme échu la cotisation due et versera au titulaire du marché les sommes précomptées. Concernant l'assurance complémentaire santé (lot n° 1), il est à noter que pour les salariés retraités de la SEMEC et pour les salariés cotisant à la sur-complémentaire, les cotisations seront payables mensuellement et seront appelées directement auprès de chaque adhérent concerné. Les cotisations seront calculées selon des taux applicables à une assiette. Les cotisations de l'assurance complémentaire prévoyance (lot n° 2) seront basées sur les montants des tranches 1, 2 et 3. Les taux de cotisation seront maintenus au cours des deux premières années.

Description: Voir règlement de la consultation.

Section 5 - Lot

5.1 LOT N° : LOT-0001

Identifiant interne: 25/17 - L1.

Titre: Assurance complémentaire santé.

Description: L'assurance complémentaire santé a pour objet d'assurer au personnel de la SEMEC et à ses ayants droit le versement de prestations de santé en relais et en complément de sa protection sociale de base. Les garanties accordées par l'assureur portent sur le remboursement des frais : - d'hospitalisation, y compris la maternité ; - d'achat de médicaments et d'appareillages ; - de soins de ville ; - de soins et de biens liés à l'optique ; - de soins et de biens liés aux dents ; - de prestations d'assistance. À ces frais sont versées des allocations selon la réalisation d'événements.

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 66512000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: Palais des Festivals et des Congrès.

Ville: Cannes.

Code Postal: 06400.

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Date de début: 01/01/2026.

Date de Fin: 31/12/2029.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 2420242 EUR.

5.1.6 Informations générales

Les noms et qualifications professionnelles du personnel affecté à l'exécution du marché doivent être indiqués: Exigence dans l'offre

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Informations complémentaires: La valeur estimée hors TVA indiquée à la rubrique 5.1.5 ci-avant s'entend pour la durée globale du marché (4 ans) et est un montant indicatif. Elle se décompose comme suit : - régime de base : 1 841 647 € HT ; - cotisations relatives à la sur-complémentaire à adhésion facultative : 85 562 € HT ; - cotisations retraités (loi Evin) : 493 033 € HT..

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Description : 1) Lettre de candidature indiquant pour quel(s) lot(s) le candidat soumissionne et s'il se présente seul ou en groupement ; 2) Déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du Code de la commande publique, notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail ; Autorisation spécifique pour pouvoir fournir le service concerné : les candidats doivent justifier être en possession de : 3) Pour les entreprises d'assurance uniquement : l'attestation délivrée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) portant agrément pour pratiquer les opérations d'assurances, objet du marché, ou extrait du Journal officiel de la République française (JORF). 4) Pour les intermédiaires en assurance uniquement : l'attestation d'inscription à l'ORIAS (Organisme pour le Registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance) ; 5) Pour les intermédiaires en assurance, la délégation que leur a consentie l'entreprise d'assurance.

Utilisation de ce critère : Utilisés

Type : Capacité économique et financière.

Description : 1) Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; 2) Pour les entreprises d'assurance uniquement : le rapport sur la Solvabilité et la Situation Financière (SFCR) de l'exercice comptable 2024 ; 3) Pour les intermédiaires en assurance uniquement : les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années pour ceux des candidats dont l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.

Utilisation de ce critère : Utilisés

Type : Capacité technique et professionnelle.

Description : 1) Liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, incluant, dans la mesure du possible, le montant approximatif, la date et le destinataire (public ou privé) ; 2) Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Cotisation d'assurance.

Pondération (points, valeur exacte) : 55

Critère Coût :

Description : Maîtrise financière.

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère Qualité :

Description : Qualité des garanties.

Pondération (points, valeur exacte) : 15

Critère Qualité :

Description : Qualité de la gestion.

Pondération (points, valeur exacte) : 10

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Date limite de réception des offres : 15/07/2025 à 16:00.

Soumission électronique : Requête

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 5 Mois

Informations complémentaires : .

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Autorisée

Arrangements financiers : Les crédits nécessaires au financement de l'opération sont inscrits au budget annuel, dans les comptes de la SEMEC. Le financement est assuré à partir de fonds propres. Pas de versement d'avance. Conformément à l'article R. 2192-11-2° du Code de la commande publique, les sommes dues en principal en exécution du marché sont payées dans un délai global ne pouvant excéder soixante (60) jours, par virement bancaire. Le dépassement du délai de paiement susvisé ouvre de plein droit et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement, à compter du jour suivant l'expiration du délai. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de dix points de pourcentage.

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal judiciaire de Marseille

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SEMEC - Palais des Festivals et des Congrès de Cannes (06)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal judiciaire de Marseille

5.1 LOT N° : LOT-0002

Identifiant interne: 25/17 - L2.

Titre: Assurance complémentaire prévoyance.

Description: L'objet de l'assurance complémentaire prévoyance est d'assurer au personnel de la SEMEC et à ses ayants

droit le versement de prestations de prévoyance en relais et en complément de leur protection sociale de base. Les garanties accordées par l'assureur consistent à : - verser des indemnités journalières en cas d'incapacité temporaire de travail ; - verser une rente en cas d'invalidité permanente ; - verser un capital en cas de décès ou de perte totale et irréversible d'autonomie ; - verser les garanties complémentaires prévoyance mentionnées aux conditions particulières..

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.
Classification CPV: 66512000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: Palais des Festivals et des Congrès.
Ville: Cannes.
Code Postal: 06400.
Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Date de début: 01/01/2026.
Date de Fin: 31/12/2029.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 1193280 EUR.

5.1.6 Informations générales

Les noms et qualifications professionnelles du personnel affecté à l'exécution du marché doivent être indiqués: Exigence dans l'offre
Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.
Informations complémentaires: La valeur estimée hors TVA indiquée à la rubrique 5.1.5 ci-avant du présent avis s'entend pour la durée globale du marché (4 ans) et est un montant indicatif.
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Description : 1) Lettre de candidature indiquant pour quel(s) lot(s) le candidat soumissionne et s'il se présente seul ou en groupement ; 2) Déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du Code de la commande publique, notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail ; Autorisation spécifique pour pouvoir fournir le service concerné : les candidats doivent justifier être en possession de : 3) Pour les entreprises d'assurance uniquement : l'attestation délivrée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) portant agrément pour pratiquer les opérations d'assurances, objet du marché, ou extrait du Journal officiel de la République française (JORF). 4) Pour les intermédiaires en assurance uniquement : l'attestation d'inscription à l'ORIAS (Organisme pour le Registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance) ; 5) Pour les intermédiaires en assurance, la délégation que leur a consentie l'entreprise d'assurance.

Utilisation de ce critère : Utilisés

Type : Capacité économique et financière.

Description : 1) Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; 2) Pour les entreprises d'assurance uniquement : le rapport sur la Solvabilité et la Situation Financière (SFCR) de l'exercice comptable 2024 ; 3) Pour les intermédiaires en assurance uniquement : les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années pour ceux des candidats dont l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.

Utilisation de ce critère : Utilisés

Type : Capacité technique et professionnelle.

Description : 1) Liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, incluant, dans la mesure du possible, le montant approximatif, la date et le destinataire (public ou privé) ; 2) Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Cotisations - Taux de cotisation.

Pondération (points, valeur exacte) : 55

Critère Coût :

Description : Maîtrise financière.

Pondération (points, valeur exacte) : 25

Critère Qualité :

Description : Qualité des garanties.

Pondération (points, valeur exacte) : 12

Critère Qualité :

Description : Qualité de la gestion.

Pondération (points, valeur exacte) : 8

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Date limite de réception des offres : 15/07/2025 à 16:00.

Soumission électronique : Requête

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 5 Mois

Informations complémentaires : .

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Autorisée

Arrangements financiers : Les crédits nécessaires au financement de l'opération sont inscrits au budget annuel, dans les comptes de la SEMEC. Le financement est assuré à partir de fonds propres. Pas de versement d'avance. Conformément à l'article R. 2192-11-2° du Code de la commande publique, les sommes dues en principal en exécution du marché sont payées dans un délai global ne pouvant excéder soixante (60) jours, par virement bancaire. Le dépassement du délai de paiement susvisé ouvre de plein droit et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement, à compter du jour suivant l'expiration du délai. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de dix points de pourcentage..

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal judiciaire de Marseille

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SEMEC - Palais des Festivals et des Congrès de Cannes (06)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal judiciaire de Marseille

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Palais des Festivals et des Congrès de Cannes (06).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 38315023200015.

Adresse postale : Société d'Économie Mixte pour les Événements Cannois (SEMEC), La Croisette, CS 30051.

Adresse postale : Société d'Économie Mixte pour les Événements Cannois (SEMEC), La Croisette, CS 30051.

Ville : Cannes Cedex.

Code postal : 06414.

Pays : FRANCE.

Point de contact: Service des Marchés - Téléphone : +33 492993141 (ou 8415 ou 3062).

Adresse électronique: commandepublique@palaisdesfestivals.com.

Téléphone: +33 492998400.

Télécopieur: +33 493993734.

Adresse internet: <https://www.marches-securises.fr>.

Profil de l'acheteur: <https://www.palaisdesfestivals.com>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal judiciaire de Marseille.

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17130111200776.

Adresse postale : 6, rue Joseph Autran,.

Ville : MARSEILLE CEDEX.

Code postal : 13281.

Pays : FRANCE.

Point de contact: Greffe du tribunal judiciaire de Marseille.

Adresse électronique: tj-marseille@justice.fr.

Téléphone: +33 491155050.

Télécopieur: +33 491544290.

Adresse internet: <https://www.justice.fr/annuaire/tribunal-judiciaire-marseille>.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :f6f7ceb9-06e0-47fd-98fe-c04ac92c1ae7

Type de formulaire: Mise en concurrence.

Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.

Date d'envoi de l'avis: 05/06/2025 à 12:30.

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.